



## La protection des données personnelles dans le secteur médico-social : une organisation et des pratiques conformes au RGPD

1 jour

20 mai 2021 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

**INTERVENANT :** Pascal LEFEBVRE –  
Formateur – Juriste et DPO

**PUBLIC(S), PREREQUIS &  
MODALITES D'ACCES A LA  
FORMATION :**

Formation ouverte à toute personne  
Equipes de direction, Responsables  
des systèmes d'information...

Pour toutes les personnes en  
situation de handicap, l'Uriopss  
Hauts-de-France a la possibilité  
d'adapter, dans la mesure du  
possible, les conditions d'accueil ainsi  
que le contenu de la formation en  
fonction du handicap. **N'hésitez pas  
à nous faire part de vos besoins  
éventuels** à l'adresse mail suivante :  
[m.babela@uriopss-hdf.fr](mailto:m.babela@uriopss-hdf.fr)

**TARIF :** 300 €/j

**LIEU :** URIOPSS HDF - LILLE

**MODALITES PEDAGOGIQUES :**

Apports théoriques (80%) et  
exercices pratiques – mises en  
situations (20%)

Utilisation de nombreux supports  
pour faciliter les échanges et les  
interactions.

Ressources pédagogiques mises à  
disposition des stagiaires.

Une **attestation de fin de formation**  
sera délivrée à l'issue de la formation.

**MODALITES D'EVALUATION :**

- Evaluation des acquis en cours de  
formation :
- Evaluation de la satisfaction des  
stagiaires en fin de formation

**CAPACITE MAXIMUM :**

12 personnes

**CONTEXTE :**

La protection des données personnelles de tous les acteurs de  
l'accompagnement représente aujourd'hui un enjeu crucial et une opportunité  
unique pour l'ensemble des gestionnaires et organismes médico-sociaux.

Enjeu crucial, car depuis le 25 mai 2018 le nouveau règlement général sur la  
protection des données de l'Union européenne appelé « RGPD » a fait de la  
protection des données personnelles un droit fondamental de tous les citoyens  
de l'Union européenne, entraînant des responsabilités renforcées et des  
sanctions alourdies.

Opportunité unique, car cette refonte de la protection des données  
personnelles, en plus d'enrichir le champ de la bienveillance, en réinterroge  
les contours et offre aux organismes un nouveau levier d'amélioration de la  
qualité du service rendu.

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :**

- Connaître l'évolution réglementaire européenne et française pour en  
identifier les enjeux pour le secteur médico-social
- Appréhender et prioriser les actions à mettre en œuvre pour s'engager  
dans une protection efficiente des données personnelles
- Connaître les exigences de la CNIL pour y répondre

**DEROULE DE FORMATION :**

- Le droit fondamental à la protection des données personnelles : son sens  
et ses enjeux
  - une obligation ancienne en évolution : de la « déclaration préalable »  
de la loi Informatique et Liberté à la « responsabilisation » du RGPD,  
la place du secteur médico-social dans la loi « LIL3 »
  - notions clés, nouvelles règles : données personnelles et données  
sensibles, le traitement licite des données personnelles, droits des  
personnes concernées, responsables du traitement et responsables  
conjointes, la question de la sous-traitance, protection dès la  
conception et par défaut
  - les risques pour les organismes : contrôles de la CNIL présents et à  
venir, amendes administratives, responsabilités civile et pénale
  - les opportunités pour les organismes : un nouvel axe de bienveillance  
et de questionnement éthique, l'impact sur les droits fondamentaux  
des usagers, le renforcement de la qualité du service rendu
- Engager la démarche d'amélioration continue : se mettre en conformité et  
sécuriser les pratiques
  - les acteurs de la mise en conformité : pilotage et mise en œuvre  
du projet, place et rôle du délégué à la protection des données.
  - l'audit initial de conformité : principe, analyse documentaire,  
analyse des pratiques.
  - le projet de mise en conformité : cartographie et registre des  
traitements, analyse d'impact sur la protection des données,  
inclusion de la démarche